

Thouars, le 2 juillet 2026

## **Communiqué de presse**

### **Expérimentation amélioration des performances de tri : Luché-Thouarsais, Coulonges-Thouarsais, Sainte-Gemme et Glénay**

Le tri des emballages est obligatoire pour tous les français depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Afin de renforcer l'accompagnement des habitants et améliorer leur performance de tri, la Communauté de Communes du Thouarsais lance une expérimentation visant à renforcer le contrôle de la qualité du tri des emballages (poubelle jaune) sur 4 communes du territoire : Luché-Thouarsais, Coulonges-Thouarsais, Sainte-Gemme et Glénay.

#### **Un enjeu économique et environnemental**

Aujourd'hui, un déchet mal trié coûte près de 2 fois plus cher qu'un déchet correctement trié. En 2025, 305 tonnes de déchets ont été mis par erreur dans la poubelle d'emballages et chaque année on estime que 775 tonnes d'emballages et de papier sont jetées dans les ordures ménagères et finissent enfouies au lieu d'être recyclées. Dans ce contexte, améliorer la qualité du tri est essentiel pour limiter l'augmentation des coûts supportés par les usagers et réduire l'impact environnemental de nos déchets.

#### **Un contrôle renforcé en trois étapes**

**A partir du lundi 20 juillet 2026**, les agents du service déchets de la Communauté de Communes déploieront progressivement de nouveaux contrôles et prendront contact avec les usagers dont la poubelle d'emballages ne serait pas collectée pour rappeler les bonnes consignes de tri.

- Etape 1 : toute poubelle d'emballages contenant des déchets en sac (même transparent) ne sera pas collectée. L'utilisateur devra faire le tri et représenter sa poubelle lors de la prochaine collecte d'emballages.
- Etape 2 : Toute poubelle d'emballages contenant plus d'un tiers d'erreurs de tri ne sera pas collectée
- Etape 3 : tolérance pour les erreurs de tri mineures

Ces mesures s'inscrivent dans une logique pédagogique et progressive, permettant à chacun de s'adapter aux nouvelles exigences. Les agents du service de prévention des déchets poursuivront leurs actions de sensibilisation sur le territoire afin de rappeler les bonnes pratiques aux habitants.

#### **Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73  
14/06 80 40 09 13**